

“Oui à la suédoise en 2019”

- Le ministre des Finances Johan Van Overtveldt (N-VA) se dit d'ores et déjà ouvert à la reconduction de la majorité actuelle, sans communautaire.

- Il défend le tax shift du gouvernement.

- Et estime que le service d'études de son ministère pourrait mieux travailler.

“Je n'ai aucune intention de élargir la taxe sur la spéculation”

Entretien **Antoine Clevers**
et **Frédéric Chardon**

Son livre de chevet? “All the Presidents’ Bankers”, de l’auteure américaine Nomi Prins, qui analyse les relations entre les banquiers et les gouvernements dans l’histoire des Etats-Unis. Le ministre des Finances Johan Van Overtveldt (N-VA) vit, dort, mange fiscalité et gros sous. Economiste de formation, professeur de macroéconomie à l’Université de Hasselt, ancien rédacteur en chef des magazines “Trends” et “Knack”, il a débarqué à la N-VA fin 2013 pour en devenir son conseiller économique. Elu au Parlement européen après les élections du 25 mai 2014, il sera propulsé grand argentier du pays dans la foulée. Aujourd’hui, c’est avec son flegme “so British” – il est pétri de culture anglo-saxonne – qu’il défend le glissement fiscal (tax shift) du gouvernement Michel.

Le tax shift est bouclé. Vous êtes en congé jusqu’à la fin de la législature, là?

(Rires) Non, non. Quelques éléments: le plan antifraude sur lequel on travaille intensivement, ou la simplification du système de taxation. Mercredi, en commission à la Chambre, on a fait passer des mesures en matière de TVA. Notamment sur le seuil d’assujettissement relevé de 15 000 à 25 000 euros de chiffre d’affaires,

et sur l’exigibilité de la TVA. Pour les factures payées par les pouvoirs publics, par exemple, la TVA ne sera due par les entreprises qu’au moment où elles leur auront été payées. C’est important pour les liquidités des entreprises.

En matière de fraude fiscale, vous tablez sur 525 millions de rentrées sur la législature. C’est nettement plus que les 75 millions initialement prévus...

Au début, on avait été très prudent.

Mais pourquoi une telle différence?

Notamment par les contacts que j’ai eus avec l’Inspection spéciale des impôts, où 120 agents supplémentaires vont arriver à court terme – une hausse de 20 % de son personnel. L’analyse de la fraude va être plus intense et plus précise, et les contrôles plus efficaces et plus rapides.

L’opposition dit que le gouvernement protège les fraudeurs.

Elle dit n’importe quoi. Voyez la taxe Caïman. Selon moi, son gain attendu (430 millions sur la législature) a été sous-estimé. Cette taxe va nous permettre de lutter contre l’évasion fiscale – à ne pas confondre avec la fraude – en nous autorisant à aller vérifier certaines constructions fiscales. Parallèlement, le contexte international évolue très vite. La transparence entre les pays s’améliore. Je suis convaincu que la convergence entre ce mouvement international et un instrument comme la taxe Caïman va changer les choses.

Et faire revenir des capitaux en Belgique?

C’est la troisième pièce du puzzle: la régularisation fiscale des capitaux placés à l’étranger. Si la pression s’accroît sur les gens, il faut leur laisser la possibilité de se mettre en ordre, mais en s’acquittant d’une amende assez sévère. Elle sera de 36 % pour monter à 40 % en quatre ans. La régularisation sera permanente, mais elle ne pourra être utilisée qu’une seule fois par contribuable. Les règles sont strictes, mais l’incitant est suffisamment important pour induire une déclaration.

Les effets retours du tax shift ont été estimés à 900 millions sur la législature. Réaliste?

Pour un tax shift de 8 milliards, 900 millions, c’est très prudent. Dans d’autres pays qui opèrent un tel tax shift, les effets retours sont estimés à 15 voire 20 %. Vous savez, le marché du travail, c’est à fois la demande d’emplois et l’offre d’emplois. Pour augmenter la demande dans les entreprises, il faut diminuer le coût du travail. Mais pour que cela ait un effet réel et substantiel, il faut que l’offre suive, que les gens aient la motivation financière d’aller travailler. C’est pour cela que nous avons à la fois baissé les taxes sur les entreprises et augmenté le pouvoir d’achat des gens.

Avez-vous une estimation du nombre d’emplois qui pourront être créés?

Nous devrions avoir les chiffres du bureau du plan et de la Banque nationale durant la seconde moitié de novembre. J’ai déjà toute confiance dans le fait qu’on nous dira qu’il y a des effets retour substantiels.

A condition de parvenir à financer le tax shift. Selon la ministre du Budget, Sophie Wilmès (MR), il reste deux milliards à trouver. Pour vous, un milliard. D’où vient la différence?

Le financement du tax shift, jusqu’en 2018 y compris, est bouclé. Après, pour 2019, il reste un montant d’un milliard à financer, le gouvernement a toujours été clair là-dessus. Mais on ne peut pas dire qu’il y a un trou de 2 milliards, ça, ce n’est pas juste.

Le député Eric Van Rompuy (CD&V), président de la commission des Finances à la Chambre, estime que le tax shift sera impayable sans une croissance de 2 %.

Je ne partage pas cet avis. Que ce soit avec une croissance de 0, de 1 ou de 2 %, le suivi du financement du tax shift se fera avec toute notre attention dans les mois et les années qui viennent.

Selon M. Van Rompuy, la taxe "Marc Coucke" sur les plus-values issues de la vente d'avoirs, reviendra sur la table du gouvernement, que ce soit pour financer le tax shift ou pour le retour à l'équilibre budgétaire.

Je l'ai dit, le financement du tax shift est bouclé jusqu'en 2018 y compris. Concernant le déficit budgétaire, je fais référence au discours de rentrée du Premier ministre : les trous seront comblés par des économies dans les dépenses publiques et par les effets des réformes structurelles.

La taxe sur la spéculation (33 % pour les plus-values à moins de six mois) doit rapporter 34 millions. C'est peu.

Charles Michel parle d'une taxe symbolique. Je ne suis pas d'accord, même si je ne suis pas un ardent partisan de cette taxe. Son but est de réduire la spéculation et c'est ce qu'on va faire. On crée un incitant pour que les gens choisissent des investissements à long terme.

Son champ d'application pourrait-il être élargi à l'avenir ?

La décision a été prise et fait partie d'un compromis. Je suis d'avis que la mesure doit être appliquée de manière conséquente en mettant l'accent sur les éléments les plus spéculatifs. Pour le reste, je n'ai aucune intention de revenir dessus, ni en l'élargissant, ni en le réduisant.

"Le financement du tax shift, jusqu'en 2018 y compris, est bouclé. Après, pour 2019, il reste un montant d'un milliard à financer."

"Il y a vraiment un problème au SPF Finances, mais ce n'est pas récent"

La N-VA à la Chambre veut revoir à la baisse les avantages fiscaux pour les syndicats et certaines catégories de personnes syndiquées. Cela va-t-il aboutir ? Ces mesures pourraient rapporter 100 millions d'euros. J'ai constaté que le groupe N-VA a lancé cette idée-là. Elle n'est pas dans l'accord gouvernemental, mais on va voir comment cette idée peut se développer. Je ne me prononce pas sur son opportunité.

Vous êtes très prudent. Vous veillez à ne pas froisser votre partenaire CD&V qui a une base syndicale forte ?

Je respecte ce que fait le groupe N-VA à la Chambre, mais j'ai aussi mes responsabilités au sein du gouvernement. Donc, si cette proposition peut, éventuellement, arriver sur la table du gouvernement, il faudra en discuter évidemment.

Mais les députés N-VA vous ont concerté au sujet de cette proposition quand même, non ?

Non. Il faut respecter la démocratie parlementaire. Comme ministre des Finances, je prends simplement note de ces idées.

Quelles sont vos relations avec le CD&V ?

Ça se passe bien, je parle régulièrement avec Kris Peeters (vice-Premier CD&V), avec Koen Geens (ministre de la Justice). Les discussions sont assez ouvertes malgré les différents points de vue.

Vous vous entendez également bien avec les hauts fonctionnaires CD&V du SPF Finances ? Le vice-Premier MR Didier Reynders, à demi-mot, vous a conseillé de vous imposer davantage vis-à-vis de votre ministère...

Ça va aussi. Il ne faut pas sous-estimer que les exigences vis-à-vis des fonctionnaires des Finances sont très importantes. La 6^e réforme de l'Etat a quand même changé pas mal de choses. Ils ont dû réajuster tous leurs modèles, leurs méthodes de calcul. Est-ce que ça pourrait aller

mieux ? Oui. Il y a surtout du boulot à faire au niveau du service d'études. J'ai des contacts presque journaliers avec Hans D'Hondt (étiqueté CD&V, NdlR), le président du SPF Finances. On est en train de réorganiser les fonctions, de changer les agents de place. J'ai énormément de respect pour Didier Reynders, il sait de quoi il parle. Mais s'il y a vraiment

un problème au sein du SPF, cela n'est pas récent. Je me demande alors pourquoi on n'a pas changé cela avant, il y a quelques années, entre autres quand Didier Reynders était aux Finances.

L'Etat-CVP est-il toujours d'actualité aux Finances ?

C'est spécial pour la N-VA car on est pour la première fois dans un gouvernement fédéral et on n'a évidemment pas placé nos pions dans tous les coins visibles et moins visibles de notre système gouvernemental. L'objectif doit toujours être de mettre les bonnes personnes à la bonne place, indépendamment de leurs préférences politiques.

On vous repose la question plus directement : il y a eu une série d'erreurs dans les estimations budgétaires et financières au fédéral ces derniers mois, avez-vous l'impression d'être saboté par les fonctionnaires CD&V ?

Non.

Plus personnellement, pourquoi avez-vous choisi la N-VA, il y a un an et demi ?

Car j'étais convaincu que la manière dont ce pays était géré n'était pas tenable

et allait produire des conséquences désastreuses.

Pour vous, on peut continuer en 2019 avec la même majorité concentrée sur des réformes socio-économiques, sans communautaire ?

Oui. En ce qui concerne l'aspect communautaire, la N-VA a clairement opté pour un projet de redressement socio-économique. Un nouvel accord de gouvernement sera négocié après les prochaines élections.

Si la majorité est reconduite en 2019 et que vous restez aux Finances, vous défendrez un troisième tax shift ?

Oui, pourquoi pas ?

Au sein de la N-VA, vous semblez défendre une ligne moins "flamingante".

Je mets en tout cas ma signature en bas de tous les articles de notre statut de parti, y compris l'article 1 (l'indépendance de la Flandre, NdlR).

"Je mets ma signature en bas de tous les articles de notre statut de parti, y compris l'article 1 (l'indépendance de la Flandre)."